Bulletin d'information LGT Sept-oct 2025

mardi 23 septembre 2025, par CGT

Mis en place en 2021, le PLE est renforcé en cette rentrée. Pourquoi ? Notre ex-ministre souhaitait contrecarrer l'idée selon laquelle le contrôle continu (40% du bac) dysfonctionne ! En conséquence, un PLE beaucoup plus prescriptif et contraignant pour les collègues :
• s'applique maintenant dès la seconde et aux spécialités du cycle terminal ;
• fixe un cadre prescriptif sur l'application des coefficients aux différentes évaluations ;
• doit être réévalué chaque année … mais les temps banalisés pour le faire disparaissent ;
• doit être communiqué aux élèves et familles dès la rentrée scolaire.

Pourquoi nous ne pouvons accepter ce nouveau PLE ?

• Une véritable usine à gaz : s'il était réellement appliqué, il renforcerait encore la place de l'évaluation au lycée au détriment des apprentissages.
• Une nouvelle détérioration de notre liberté pédagogique.
• Une nouvelle tentative de faire croire que le contrôle continu et la réforme Blanquer peuvent avoir des effet positifs… alors qu'ils ne font que renforcer les inégalités par la sélection.

Il est nécessaire de s'organiser collectivement pour refuser ces nouveaux PLE.